

LETTRE D'INFORMATION

À DESTINATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BAS-RHIN

FIL ROUGE #11

Lettre d'information et d'échanges de pratiques

Le mardi 2 juin 2020

En ce premier jour de la phase 2 du déconfinement et suite aux déclarations du Premier Ministre jeudi, l'article 45 du [Décret n° 2020-663 du 31 mai 2020](#) permet aux établissements d'enseignement artistique de rouvrir leurs portes « pour la pratique individuelle ou en groupe de moins de quinze personnes ». Cependant, il est mentionné que les salles de danse (établissements de type P) ne peuvent pas encore accueillir de public. L'autorisation d'ouverture des conservatoires apparaît également de façon claire dans la mise à jour du [tableau de déconfinement](#) sur le site du gouvernement qui autorise leur accès à partir d'aujourd'hui, « pour la pratique individuelle et en petits groupes ».

Ceux d'entre vous qui ont finalisé leur plan de reprise des activités vont peut-être, dès cette semaine, entreprendre une réouverture de leur école, expérimentant, avec souvent moins d'1/10^{ème} des effectifs, une reprise dans un cadre sanitaire très strict tandis que d'autres poursuivront les cours à distance.

Faites-nous parvenir vos témoignages, expériences, besoins, demandes de conseil :
martine.fleith@bas-rhin.fr ou 06 34 40 87 98

Prenez soin de vous et de vos proches !

ENSEIGNEMENT A DISTANCE : LE REGARD DES SCIENCES DE L'EDUCATION

Quand les copains manquent, que le temps est long, que tous les repères et les routines quotidiennes sont chamboulés...
« Tiens ce serait l'heure de musique ! ».

La mise en œuvre de l'école à la maison, de la musique à la maison, du travail à la maison a été déterminée par le nombre de mètres carrés disponibles pour chacun dans le logement, du nombre et de l'âge des enfants des fratries, des moyens de communication à disposition et bien sûr de la disponibilité des parents : lire les exercices, être le médiateur/le relais du professeur, relancer la motivation, régler les appareils techniques, etc.

Il est donc absolument nécessaire de mettre en place une collaboration concertée entre la famille et l'enseignant pour trouver le bon dosage.

La tâche a été facilitée pour les familles par certaines initiatives des équipes enseignantes, qui ont rythmé la journée ou la semaine. Les échanges par courriels ont servi de tremplin à d'autres interactions innovantes, originales, surprenantes entre élève et professeur, ou encore entre élèves, stimulant particulièrement la motivation.

Quelques articles pour aller plus loin

- ["L'école à distance n'est pas l'école"](#) par Philippe Meirieu, chercheur et professeur spécialiste en sciences de l'éducation,
- ["Jusqu'où peut-on apprendre sans les autres ?"](#) par Catherine Reverdy, chargée d'études et de recherche à l'ENS de Lyon
- ["Faut-il aimer les élèves ?"](#) par Maël Virat, Docteur en sciences de l'éducation qui a démontré l'importance de la dimension affective dans l'enseignement

L'autonomie d'un jeune élève est très relative face à l'écrit (notamment scolarisés en début d'école élémentaire). Donner un « rendez-vous » pour un cours à distance est une échéance, rassurante et sécurisante pour un jeune

élève : par téléphone, par vidéo, par visio-conférence avec parfois des solutions techniques pour se voir à plusieurs et partager des moments « entre pairs », ponctués par des défis, des projets à réaliser par vidéos. Le besoin d'être encouragé, valorisé dans sa pratique, avec quelqu'un qui nous connaît et que l'on connaît : cette relation active et engagée, relance la dynamique, entretient la motivation et donne un nouveau cap. L'enfant peut poser la question de vive voix et a un retour immédiat, notamment si le parent n'est pas « spécialiste ». De l'importance d'avoir un feed-back, en pédagogie un retour immédiat, avec bienveillance et ambition, pour permettre à l'élève de prendre du recul, d'améliorer son travail, d'avoir des clefs pour progresser et de gagner en autonomie.

Magaly Jungbluth, Conseillère pédagogique en éducation musicale

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AU DEFI DE LA DISTANCE

Dans cette rubrique nous vous proposons de contribuer en témoignages et en retours pratiques de l'utilisation des différents supports numériques actuellement disponibles pour les enseignants.



Focus sur... L'École de Musique de Brumath

Direction : [Stéphane Dieu](#)

Sitôt le confinement annoncé, l'école de musique de Brumath a choisi d'engager immédiatement la poursuite d'un enseignement à distance.

A une encablure de la période des évaluations annuelles, la priorité a été d'inventer et d'organiser en quelques jours des dispositifs pertinents pour poursuivre le travail engagé et tenter de "garder le rythme" malgré le bouleversement et le séisme provoqué par cet événement inédit.

Ainsi, après plus de deux mois à informer, expérimenter, innover, rassurer, encourager, les évaluations et les manifestations ont finalement dû être annulées.

Le regard porté sur cette période nous engage à faire preuve d'humilité et de réalisme mais nous invite aussi à garder espoir. Semaines après semaines, nos professeurs constatent que la pratique musicale de nos élèves, conjuguée aux impératifs scolaires fortement chamboulés et aux situations de chaque famille, se vit et se décline sous des modalités très diverses.

Nos élèves ont été invités à développer de nouvelles compétences musicales et techniques et nous pouvons raisonnablement penser que bon nombre d'entre eux ont été interrogés face à leur pratique musicale et ont dû surmonter des difficultés face, notamment, à l'utilisation de l'enregistrement. Certains élèves ont fait beaucoup de progrès et d'autres un peu moins. Nous essayerons de faire en sorte que les plus-values de cette expérience débouchent sur de nouvelles dispositions dans l'organisation pédagogique à venir au sein de notre école de musique.

Aujourd'hui, une possible reprise des activités est à nos portes. Un nouveau défi se présente à nous avec son lot d'inquiétudes qui, aussi légitimes soient elles, ne doivent pas entamer notre détermination à faire tout notre possible pour permettre à nos élèves de revenir à l'école de musique.

Les contraintes sont certes nombreuses et ne permettront pas la reconstruction immédiate du cadre habituel. Après obtention des autorisations nécessaires, nous essayerons de remettre les choses en route de manière progressive, dans le respect des consignes de sécurité et avec le soutien de nos partenaires dans cette démarche.-Nous n'oublions cependant pas que nous avons la responsabilité d'un enseignement dont la portée s'étale sur plusieurs années et qui dépasse de loin l'épisode particulier que nous vivons actuellement.

*Souhaitons pouvoir à nouveau nous retrouver très prochainement pour vivre ensemble notre devise : la musique en partage !
Pour toute l'équipe de l'école de musique de Brumath, Stéphane Dieu*

Autres ressources

- [Dossier Fil Rouge - Spécial Danse](#)
- [Guide d'aide à la reprise des activités de danse](#)

(documents téléchargeables dans la colonne à droite de la page)